



Val d'Oise

COURS OASIS : REPENSER LES ESPACES POUR LES ENFANTS ET POUR LA VILLE

Issu de la loi sur l'architecture de 1977, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement (CAUE) du Val d'Oise accompagne, depuis maintenant 8 ans, les collectivités du territoire pour la mise en œuvre de projets de cours OASIS, coconstruites avec l'ensemble des usager·ères des écoles élémentaires et primaires.

Initiée il y a une dizaine d'années par la ville de Paris, la démarche cour OASIS (ouverture, adaptation, sensibilisation et lien social) a été pensée comme une opportunité pour réintroduire la nature en ville, améliorer le confort d'usage et l'attractivité des espaces. *L'idée consiste à changer de paradigme. Il s'agit de sortir de la cour d'école bétonnée et sous-aménagée. Souvent, il n'y a plus de jeux dans les cours d'écoles élémentaires*, précise Charlotte Luthringer, directrice adjointe du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement (CAUE95). Au-delà des enjeux environnementaux, l'ambition consiste également à ce que les cours de récréation deviennent aussi des lieux d'apprentissage conçus à "hauteur d'enfant". *La cour est ainsi envisagée comme un espace public à part entière, où les enfants expérimentent des usages variés et prennent conscience de sa dimension sociale et partagée*, ajoute Charlotte Luth-

ringer. Sollicité par les collectivités dès la préfiguration du projet, le CAUE95 a pour mission de donner la parole aux usager·ères, afin de coconstruire la programmation des futurs usages de la cour avec toutes les parties prenantes : élèves, équipes enseignantes, technicien·nes, élu·es, parents d'élèves... En assurant la médiation entre chaque acteur·rice et en les impliquant dans le maquettage du projet, l'objectif consiste à favoriser l'appropriation de ces futures cours d'école, pour élaborer collectivement le cahier des charges d'usages, qui sera remis à la maîtrise d'œuvre. Dans un contexte où la ville tend à devenir moins accueillante pour les enfants, il s'agit aussi de construire la ville à "hauteur d'enfant", en reconnaissant leur place légitime dans la fabrique de la ville, et d'insuffler une culture urbaine au travers d'activités pédagogiques concrètes.

Un projet participatif basé sur les usages des principaux-aux concerné-es

La pédagogie et la sensibilisation constituent le point de départ de notre action, un préalable indispensable à toute démarche participative, ajoute Charlotte Luthringer. Une fois les ambitions du projet définies par la collectivité, lors d'un premier COPIL, le CAUE95 met en œuvre une méthodologie de coconstruction permettant à chacun-e – enfants et adultes – d'exprimer ses besoins et attentes, à travers des outils adaptés. Avec des élèves ambassadeur-ices [délégué-es, ou élèves volontaires de tous niveaux, N.D.L.R.], on organise trois ateliers de réflexion d'une demi-journée, précise le CAUE95. Le premier atelier permet de les sensibiliser et de les outiller, en leur donnant des notions liées à l'aménagement, à la lecture de plans ou encore au vocabulaire spécifique. Le second prend la forme d'un diagnostic des usages existants, conduit de manière ludique, afin d'identifier les pratiques, les cheminements ou encore les éventuelles zones de conflit. On fait une sorte de psychanalyse de l'espace, on leur demande où il y a des conflits, comment se fait la répartition de l'espace, leurs cheminements... Enfin, un dernier atelier invite à se projeter dans les futurs usages de la cour (espaces calmes ou jeux dynamiques, espaces de lecture, zones de biodiversité ...). Il s'agit de proposer des activités qui soient destinées à tous-tes, et de les diversifier, afin de sortir d'une situation dans laquelle les jeux de ballon ou de course, souvent genrés, occupent la majeure partie de l'espace, et mettent à la marge un certain nombre d'élèves. Parallèlement, deux ateliers sont proposés aux adultes, afin de recueillir leur vision et de croiser leurs attentes avec celles des enfants. Cela les invite à questionner leurs préoccupations, leurs interrogations sur la gestion ou l'entretien des futurs aménagements, leurs usages, et parfois à anticiper et à lever certaines craintes, telles que " Est-ce que les élèves rentrent sales? ", " Est-ce

que ça pose des problématiques particulières? ", " Comment la surveillance est organisée? "... Enfin, les adultes sont amenés, en sous-groupes, à projeter spatialement les usages de la cour. Le plus souvent, ces propositions convergent, traduisant une compréhension partagée des enjeux. C'est très rare que l'on n'aboutisse pas à un consensus. À l'issue de la démarche, le CAUE95 élabore une pré-esquisse centrée sur les usages de la cour, formulant des préconisations pour nourrir le travail de la maîtrise d'œuvre.

Un impact ressenti sur le climat scolaire

D'une durée d'un semestre, la démarche doit s'inscrire dans un calendrier de travaux très contraint, les aménagements devant être réalisés durant les vacances d'été. *Il faut généralement nous solliciter un an et demi avant la phase de travaux, rappelle le CAUE95. Le projet doit être rigoureusement anticipé, il permet toutefois de fluidifier les relations avec la maîtrise d'œuvre, en s'appuyant sur un cahier des charges précis et partagé. En septembre, à l'issue de la livraison des nouvelles cours, les retours sont très positifs. Certain-es professeur-es remarquent que les jeux de ballons, parfois perçus comme violents, se font plus rares. Tout le monde dispose d'une activité, on n'a plus d'énorme effet de masse, mais des élèves qui trouvent, chacun-e, une activité qui leur plaît, constate Charlotte Luthringer. Les élèves se répartissent mieux l'espace et les enseignant-es estiment que les enfants se concentrent mieux en cours et après la récréation. Encourager la prise de risque, l'autonomie, la curiosité et l'exploration, permettre de faire classe dehors... Ces aménagements participent à l'éducation et à l'ouverture des enfants. La cour fonctionnera si les acteur-ices l'utilisent, rappelle le CAUE95. Et ces méthodes infusent : de plus en plus de collectivités élargissent cette réflexion, avec par exemple des "rues aux enfants", destinées à traiter les abords de l'école et à pacifier les espaces en leur faveur. De même, l'enseignement secondaire commence à se saisir de ces projets.*

CONTACT :

- Charlotte Luthringer, directrice adjointe du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement (CAUE95) : charlotte.luthringer@caue95.org